

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[93] (2005)**

Heft 1494

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



DR

Emmanuelle Joz-Roland

Sommaire

4 International
Mineure en privé,
majeure en public

5 Culture
Cinéma du Maghreb
au féminin pluriel

6-7 Actrice sociale
Arielle Déonaz, militante
pour le partenariat enregistré

8-9 Deux pages de l'Inédite

**11 Souscription au livre
de la Veille des femmes**

12 Dossier
La maternité: entre abus
de pouvoir et techno-science

18 -19 Féminisme
La charte des femmes pour l'Humanité
de la Marche Mondiale des Femmes

20-21 Economie
Le Revenu de base comme fondation
d'une économie féministe?

22 Société
En été, mieux vaut-il être
sexy ou complexée?

23 Le mot croisé d'Alice Boron

prochain délai de rédaction:
5 août

La science: une nouvelle carte à jouer

Dans l'imagination préscientifique, la fertilité ou l'infertilité était l'apanage des femmes, les hommes ne pouvaient qu'être puissants ou impuissants. Et il reste quelque chose de cette imagination. Pour des raisons, qui tiennent peut-être directement de la science, mais probablement aussi pour des raisons de mentalité et d'orientation des recherches, les traitements de l'infertilité concernent les femmes alors que les hommes ont des traitements qui influent sur leur puissance –viagra- et non sur leur fertilité – les scientifiques n'ont pas encore découvert de molécule qui rende leur énergie aux spermatozoïdes affaiblis. De même, les techniques de contraception sont avant tout destinées aux femmes, à l'exception du préservatif. Cette situation dissymétrique a d'abord été un formidable outil d'émancipation, les femmes ont pu contrôler leur fertilité et cela a beaucoup contribué à leur liberté, sexuelle bien sûr, mais aussi conjugale et professionnelle. Cependant, cette dissymétrie implique aussi une responsabilité pesante. Les femmes assumant une grande partie de la contraception en subissent aussi tous les désagréments physiques, surtout en cas d'échec de cette dernière - grossesse ou avortement-, sans compter sur l'éventuelle difficulté d'avoir à élever un enfant toute seule. De leur côté, les hommes peuvent se sentir lésés, car s'ils ont «l'opportunité» d'ignorer une paternité qui ne leur convient pas, cette irresponsabilité de fait – les hommes n'ont pas à penser à prendre une pilule ou à contrôler leur stérilet, encore moins n'imaginent faire des enfants tout seul – n'implique pas une irresponsabilité morale voulue, en tout cas ne le devrait pas. Et quoi qu'il en soit, dans une optique d'égalité réalisée, il faudrait que chaque individu – femme ou homme - ait les moyens de contrôler sa vie affective et reproductive et d'assumer les responsa-

bilités que ce contrôle implique. Sans compter, qu'avec la normalisation progressive de la conjugalité homosexuelle, le désir d'enfants des couples de même sexe devra bien finir par être entendu - quoiqu'en pensent les parangons de la famille «traditionnelle». Il faudra donc bien réfléchir aux moyens sociaux – par exemple l'adoption - et médicaux – pourquoi pas l'utérus artificiel s'il s'avère peu dommageable - les plus doux possible pour que ces désirs puissent se réaliser, et imaginer un système législatif pour les protéger.

Et la Nature dans tout ça? La Nature n'a que peut à voir avec notre organisation sociale, et de moins en moins avec notre organisation physique. Personne ne trouve à redire lorsqu'il s'agit d'encourager les thérapies géniques afin de sauver des enfants myopathes. Pourtant la «Nature» les a condamnés. Depuis que l'humanité existe, elle essaye de contrer la «Nature» pour qu'elle se plie à son avantage, avec des résultats qui s'échelonnent du meilleur au pire. Mais, au nom de certains résultats présents peu souhaitables, doit-on se priver de résultats futurs favorables? Ou doit-on se réjouir, avec Donna Haraway que «la fin du partage culture/nature et les nouvelles formes d'incorporation «cyborg» constituent pour les femmes de nouvelles cartes à jouer [même si] la géographie sociale et politique de ces opportunités reste [encore] à établir¹».

¹Donna Haraway, Simians, *Cyborg, and women: the reinvention of nature*, Free associations book, 1988 cité par Delphine Gardey, Procréation, corps, sciences et techniques au 20 siècle in «Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs», Sous la direction de Margaret Maruani, La découverte, 2005